

## COMPTE- RENDU CA FSE 5 mai 2022

**Présents:** un délégué de 6A, 6C, 6F, 5A, 5B, 5E, 4A, 4B, 4C (présence déléguée suppléante également), 3A, 3C, 3D, 3E

Mesdames Tessier, Ribot, Pascalou, Monsieur Regereau

**Absents excusés:** délégués de 3B et 6E.

Mesdames Dollé, Prigent, Breteau, Mongella- Vassillière (procuration donnée à Mme Detcherry), Gaschet.

Le quorum est atteint, la réunion peut donc se tenir.

### **Rappel de l'ordre du jour:**

- vote des demandes de subvention « Atelier percussions 3e », « récompenses prix des lecteurs 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ).
- présentation décision du bureau de subventionner une sortie théâtre pour les élèves volontaires de l'atelier théâtre 4e- 3<sup>e</sup> et la venue d'une autrice dans le cadre du dispositif Pecans en 6D.
- rappel des différents projets menés cette année.
- bilan financier photos.
- choix de la pochette pour l'an prochain.

### **Ouverture des discussions:**

- Présentation demande de subvention Ateliers percussions 3<sup>e</sup>.
- Présentation demande de subvention prix des lecteurs/ Mme Detcherry précise que cette demande est exceptionnelle cette année, le collège s'étant engagé à financer cette récompense l'an prochain (le délai était trop court cette année par rapport au budget à boucler pour le collège).
- Présentation demandes de subvention atelier théâtre et venue de l'autrice dans le cadre de Pecans. Mme Detcherry précise que le collège avait donné son accord pour financer ces projets avant de se rétracter d'où la demande formulée au FSE. Les montants étant inférieurs ou égaux à 100€, le bureau a donné une suite favorable à cette demande. Mme Detcherry rappelle ce qu'est le dispositif Pecans. Le délégué de 4C intervient pour signaler que sa classe participe à ce dispositif cette année.

- Vote des deux demandes de subvention

	Oui	Non	Abstention	Bulletin nul
Ateliers percussions	17	1		1
Récompense prix des lecteurs	14	1	3	1

Les deux projets sont acceptés.

- Rappel des différents projets ayant eu lieu cette année.

- Bilan financier vente des photos: la vente a rapporté 8566€ (facture de 5381,20€). Le bénéfice est donc de 3184,80€. Mme Detcherry précise que ce fut une bonne année car la vente a bien fonctionné. M.Regereau intervient pour remarquer que le FSE sera bénéficiaire cette année dans la mesure où aucun voyage n'a été organisé.

- Choix de la pochette pour l'an prochain: après présentation des différentes pochettes proposées par l'entreprise prestataire, le choix du CA se porte sur le modèle ci- dessous.

